

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1545

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications
d'adresses

24 janvier 2003
Domaine Public n° 1545
Depuis quarante ans,
un regard différent sur l'actualité

Notes et croquenots

D onc, à Genève aussi, les partisans des notes à l'école passent à l'offensive par voie d'initiative avec les mêmes arguments, les mêmes arrière-pensées, les mêmes gros souliers, et les mêmes croquenots. Au-delà du débat sur le code d'évaluation du travail scolaire, c'est la conception et la structure de l'école qui sont visées telles qu'elles se mettent en place, à l'échelle romande, avec des nuances cantonales. Et l'on peut espérer que la libérale M. Brunschwig-Graf, la socialiste A-C. Lyon, la démocrate-chrétienne I. Chassot apporteront une réponse commune et transpolitique à cette remise en cause. Sur le bon et mauvais usage de la note, l'essentiel a été dit. C'est un code simple qui ramène une appréciation qualitative à un étalonnage numérique. Il crée l'illusion de l'objectivité. Or, en dernier ressort, c'est le maître qui note, subjectivement, même s'il se veut impartial. Pour dépasser cette subjectivité on recommande des épreuves et des calculs d'échelle qui permettent une significative répartition des résultats. La courbe de Gauss (1/6 bons, 2/3 moyens bons ou moyens mauvais, 1/6 mauvais) est réputée idéale même si pour l'obtenir il faut adapter l'échelle: décréter, par exemple, que les premières fautes ne sont pas pénalisantes, ou que tel type de fautes compte double, etc... La pseudo-objectivité de la note dissimule souvent la décision, préalable au dépouillement des copies, d'obtenir tel ou tel résultat de groupe, notamment celle de faire apparaître les trainards.

Le deuxième risque de la notation chiffrée, c'est d'amener comme critère unique de promotion le calcul des moyennes. L'initiative genevoise le réclame explicitement, pour toute promotion annuelle dans le but de casser les cycles dont l'introduction dans le canton de

Vaud est jugée heureuse. Or les moyennes, elles aussi, n'ont que l'apparence de l'objectivité. Combien faut-il de notes pour qu'elles soient fiables? Quelle compensation d'une branche à l'autre avec ou sans introduction de coefficients? Le point de non-retour du ridicule avait été atteint, dans le canton de Vaud, lorsqu'il fut décreté que pour les moyennes les calculs devaient être faits au centième!

Mais les thuriféraires de la note utilisent ce combat simpliste pour promouvoir une idéologie. La vie sociale est dure et sélective, disent-ils. Il importe donc d'en faire l'apprentissage à l'école déjà. La violence et l'incivilité se propagent, disent-ils encore. La note affirme en réponse l'autorité, et d'abord, celle du maître.

A cette idéologie réactionnaire, il faut opposer des certitudes simples. La pédagogie n'a pas la sélection pour but; elle ambitionne de donner à chaque enfant des outils de développement et d'autonomie les meilleurs possibles. Toute exclusion est pour elle un échec. Vouloir donner à tous, une chance, sa chance, ce n'est pas faire de l'enfant un roi. C'est être pédagogue, ce que certains croient ridiculiser sous le terme de «pédagogisme». Au lieu de parler notes, il serait essentiel de s'occuper des jeunes - tous ne sont pas scolaires - qui ne peuvent trouver, même avec l'appui de la formation professionnelle, des possibilités d'insertion dans les métiers. Là est la grande faille, le vrai débat de société. AG

Au lieu de parler notes, il serait essentiel de s'occuper des jeunes qui ne peuvent trouver des possibilités d'insertion dans les métiers.

Sommaire

Télécommunications: Faut-il affaiblir la position dominante de Swisscom? (p. 2)

Télécommunications: Tentative de hold-up sur le monopole actuel (p. 3)

Assurance maladie: Le placebo de l'UDC (p. 4)

Courrier: La réforme de l'administration en quête d'un souffle nouveau (p. 5)

Forum: Chocolats Suchard: paternalisme et Etat social (p. 6)

Football: Naufrage du *Lausanne-Sports*: les enfants d'abord! (p. 7)